

**Conseil d'Administration du 12 octobre 2022
Compte-rendu analytique de la séance**

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le DOUZE OCTOBRE, le Conseil d'Administration, convoqué par lettre du 03/10/2022, s'est réuni sous la présidence de Mme Anne-Catherine LEPAGE, Vice-Présidente du CCAS

Étaient présents à l'ouverture de séance

Mme Anne-Catherine LEPAGE, Vice-Présidente du CCAS
Monsieur Claude NAHOUM
Madame Zinèbe HADDAOUI (*jusqu'à la délibération 2022-68 incluse*)
Mme Henriette ARRIVETS-MERIT
Mme Christine MARIN
Mme Marie-Thérèse NEMROD-BONNAL
Mme Nadia SENNOUR

Étaient représentés :

Mme Cécile HELLE, Présidente du CCAS représentée par Mme Anne Catherine LEPAGE

Étaient Excusés/Absents :

Madame Martine BAREL
Madame Martine CLAVEL
Mme Nadine GARNIER

Secrétaire de séance :

Madame Mireille LAMBERT, Directrice du CCAS

* * * *

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 10 h 20 par Madame Anne-Catherine LEPAGE, Vice-Présidente.

Madame la Vice-Présidente propose l'approbation du compte rendu synthétique du conseil d'administration du 14 septembre 2022

Le compte rendu de la séance du conseil d'administration du 14 septembre 2022 est approuvé.

Madame la Vice-Présidente présente le relevé des décisions prises depuis le dernier conseil.

Madame la Vice-présidente demande à Mme LAMBERT, directrice du CCAS de présenter les relevés de décision de la commission permanente du 15 septembre 2022

DÉLIBÉRATIONS

Délib. n° 2022_60 FINANCES: Décision modificative n°1 du budget principal 2022 du CCAS

Adopte la décision modificative n°1 du budget principal du CCAS telle que décrite ainsi que les mouvements sur les articles décrits en annexe;

ADOpte A L'UNANIMITE

Délib. n° 2022_61 FINANCES : Décision modificative n°1 du budget annexe SAAD du CCAS AVIGNON

Adopte la décision modificative n°1 du budget annexe du SAAD telle que décrite.

ADOpte A L'UNANIMITE

Délib. n° 2022_62 FINANCES : Autorisation de versement d'une subvention d'équilibre au budget annexe SAAD

Autorise le versement d'une subvention d'équilibre au budget annexe SAAD du CCAS dans la limite du montant de 178 990 €

Dit que les crédits budgétaires supplémentaires nécessaires sont inscrits à l'article 652 du budget principal du CCAS.

ADOpte A L'UNANIMITE

Délib. n° 2022_63 FINANCES : Marché public - Avenant – Fourniture de repas préparés en liaison froide et de goûters pour les structures petite enfance – Autorisation de signature

Autorise Madame la Vice-Présidente à signer l'avenant ainsi que tous les documents inhérents à cette modification avec la société ANSAMBLE.

ADOpte A L'UNANIMITE

Délib. n° 2022_64 ANIMATION TERRITORIALE DE PROXIMITE - CENTRE SOCIAL ESPACE PLURIEL: Signature de la convention entre le C.C.A.S et l'association La Portée de Tous pour l'organisation d'activités musicales à destination des publics adhérents de l'Espace Pluriel.

Autorise Madame la Vice-Présidente à signer la convention avec l'Association La Portée de Tous

Autorise le CCAS à verser la somme de 3480 € à l'Association La Portée de Tous selon les modalités prévues dans la convention

Dit que la dépense sera inscrite sur la ligne budgétaire 6188 des services 411

ADOpte A L'UNANIMITE

Délib. n° 2022_65 ANIMATION TERRITORIALE DE PROXIMITE - CENTRE SOCIAL ESPACE PLURIEL: Signature de la convention entre le C.C.A.S et l'association AVENIR 84 pour l'organisation d'activités informatique pour un public adulte/senior de l'Espace Pluriel.

Autorise Madame la Vice-Présidente à signer la convention avec l'Association Avenir 84

Autorise le CCAS à verser la somme de 2440 € à l'Association Avenir 84 selon les modalités prévues dans la convention

Dit que la dépense sera inscrite sur la ligne budgétaire 6188 des services 410

ADOpte A L'UNANIMITE

Délib. n° 2022_66 ANIMATION TERRITORIALE DE PROXIMITE - CENTRE SOCIAL ESPACE PLURIEL: Signature de la convention de partenariat entre le C.C.A.S et l'éducateur sportif Julien COUTANT pour l'initiation d'un groupe de 8 binômes parents enfants, adhérents de l'Espace Pluriel, à des activités physiques en espaces naturels.

Autorise Madame la Vice-Présidente à signer la convention avec Julien COUTANT.

Autorise le CCAS à verser la somme de 850 € à Julien COUTANT selon les modalités prévues dans la convention

Dit que la dépense sera inscrite sur la ligne budgétaire 6188 des services 484

ADOpte A L'UNANIMITE

Délib. n° 2022_67 GRANDIR ENSEMBLE : Autorisation de signature d'une convention entre le CCAS et Madame MOUSSAOUI Djamila pour des ateliers de yoga destinés au public du RPE

Autorise Madame la Vice-Présidente à signer la convention avec Madame Djamila MOUSSAOUI

ADOPTE A L'UNANIMITE

Délib. n° 2022_68 VILLE AMIE DES SENIORS : Convention de prestation « Activité sophrologie » entre le CCAS et la Recycle Positive.

Autorise Madame la Vice-Présidente à signer une convention avec la Recycle positive

Dit que la dépense totale, 2124 € sera inscrite au budget principal du CCAS de la manière suivante :

Chapitre 018 Article 7488 Service 120 Montant 2124 €

ADOPTE A L'UNANIMITE

Départ de Madame Z. HADDAOUI à 11h55

Délib. n° 2022_69 INCLUSION SOCIALE : Renouvellement de la convention de partenariat avec le conseil départemental de Vaucluse pour le financement du déploiement de l'accompagnement global

Autorise Madame la Vice-Présidente à signer la convention tripartite avec pôle emploi et le Conseil départemental.

Dit que la recette totale, sera inscrite au budget principal du CCAS de la manière suivante :

Chapitre 74 Article 7473 Fonction 523 Service gestionnaire 1204

ADOPTE A L'UNANIMITE

Délib.n° 2022-70 INCLUSION SOCIALE : Convention entre le CCAS et la Ville d'AVIGNON pour la mise en place d'une équipe Sociale d'Intervention

Autorise Madame la Vice-Présidente à signer une convention avec la ville d'Avignon

Dit que la recette sera inscrite en recette de fonctionnement

Chapitre 74 Article 7474 Fonction 523 – Service gestionnaire 1204

ADOPTE A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 45